

Club DSP : Les fondamentaux du contrat de concession de services / DSP

Mercredi 13 mars 2024, Au siège de la Fédération, Paris 14^e

Animation : **Christelle BOTZ-MESNIL**, Responsable du département Tourisme, Culture et Loisirs, FedEpl
Laure LACHAISE TILLIE, Responsable du département Environnement et Mobilité, FedEpl

Intervenant : **Laurent SERY**, Avocat Associé, cabinet Adaltys
Ivana VIDAKOVIC, Avocate, cabinet Adaltys

Objectif : Dispositif de mise à niveau sur les fondamentaux et l'actualité du contrat de DSP, destiné à tous les Directrices et Directeurs d'Epl dans le cadre du renouvellement de leur contrat ou n'ayant pas encore eu l'occasion de répondre à un appel d'offre

Programme

9h00

Accueil des participants

9h30 – 12h30

Définition de la délégation de service public dans le cadre des contrats de concession

- La notion juridique de service et de concession de travaux, le régime juridique de la DSP, la notion de concession de service, l'objet du contrat.

La procédure de passation des contrats et la réponse à l'appel d'offre

- Les étapes clés pour anticiper la réponse à l'appel d'offre : le calendrier, l'élaboration du cahier des charges, les règles en matière de sélection, l'achèvement de la procédure de passation.

12h30 : **Déjeuner**

14h - 16h30

L'exécution du contrat

- Les clauses du contrat,
- Les modifications du contrat,
- Le compte-rendu annuel du délégataire,
- Le sort des biens,
- Les dommages causés aux tiers,
- L'achèvement du contrat,
- Les points de vigilance.

Points d'attention sur les clauses de litiges et le contentieux contractuel des DSP

16h30

Fin des travaux